

TRAVAUX ET RAPPORTS

présentés à la Société pendant l'année 1866
(2^e semestre)

Notice sur Claude Vitard et sur l'état de la société au seizième siècle dans l'élection de Château-Thierry

Si l'on consulte les Dictionnaires historiques du département et que l'on veuille y rechercher quels sont les hommes qui ont illustré Château-Thierry, on trouve presque invariablement dans chacun de ces ouvrages : « Château-Thierry a produit quelques hommes remarquables . . . » Suivent trois ou quatre noms , puis ces mots stéréotypés : « Mais tous ces noms sont effacés par celui de l'immortel Fabuliste ! »

Je viens aujourd'hui, Messieurs, protester contre cette phrase aussi injuste que banale.

S'il n'y avait de digne de figurer dans l'Histoire que les hommes de la valeur de La Fontaine, il faudrait supprimer les trois quarts des volumes de nos Dictionnaires biographiques.

Heureusement il n'en est pas ainsi, et aujourd'hui, de toutes parts, on a compris qu'une foule de noms, qui ne peuvent peut-être pas être inscrits dans une Biographie générale, méritent au moins de figurer dans nos histoires particulières.

Je retourne donc la phrase des Dictionnaires, et je dis : « Jean de La Fontaine est connu du monde entier, sa vie est imprimée en tête des innombrables éditions de ses œuvres, donc je ne parlerai pas de lui; mais je vous entretiendrai d'autres personnages du pays qui, pour n'être guère connus, n'en méritent pas moins notre attention. »

Un écrivain fort remarquable, dont le nom ne figure pas même dans l'*Histoire de Château-Thierry*, est le sujet de l'étude que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui.

M. Hébert, dans ses Mémoires encore manuscrits, dit « qu'un

« certain Pierre Vitard, écuyer, intendant du bâtard de Bourgogne, vint s'établir à Château-Thierry, qu'il eut trois enfants et que la famille de ses descendants se multiplia tellement que la plupart tombèrent dans la roture ; bien que cette famille, ajoute-t-il, ait fourni beaucoup d'hommes remarquables dans les armes et la magistrature. »

Quelque tradition aura égaré M. Hébert dans ses recherches. Des documents contemporains et authentiques m'ont appris que la famille Vitard, qui a joué un si grand rôle à Château-Thierry de 1480 à 1750, est une famille tout à fait indigène, complètement roturière, mais dont plusieurs membres se sont élevés à la noblesse par leurs talents et des emplois honorablement remplis, pendant plusieurs générations.

Il y a une idée fausse et pourtant généralement reçue sur les temps qui ont précédé la Révolution de 1789 ; on croit que la noblesse seule pouvait arriver aux emplois honorables, enfin qu'à elle seule étaient ouvertes les carrières distinguées ; ceci est vrai pour un point, mais l'on n'examine pas assez que la noblesse elle-même était ouverte à tout le monde.

Château-Thierry en est un exemple remarquable, et si l'on jette un coup d'œil au dix-septième siècle sur nos châteaux, nos fiefs et arrière-fiefs, on est tout surpris de les voir possédés par des seigneurs et écuyers dont les ancêtres vendaient du drap fabriqué à Château-Thierry.

Le commerce de Château-Thierry était autrement vivant au seizième siècle qu'aujourd'hui. Les marchands faisaient instruire leurs enfants, lesquels devenaient praticiens, sergents arbitraux, procureurs pour le roi, etc., etc. On ne se couchait pas roturier pour se lever noble, mais le père qui prenait la qualité « d'honeste personne », souriait de bonheur en pensant que les notaires donneraient bientôt à son fils le titre « d'honorable homme », et que son petit-fils, s'il persévérerait dans la bonne voie, prendrait le titre « d'écuyer », en achetant une charge ennoblissante. Puis ce petit-fils, en épousant

quelque fille unique de marchand bien riche, pourrait acquérir une « seigneurie » dans les environs.

C'est ainsi que peu à peu les arrière-petits-fils prenaient le nom de la nouvelle seigneurie, mettant complètement de côté celui du bon bisaïeul qui avait commencé leur noblesse.

Pierre Vitard, le père de notre auteur, était-il fils ou petit-fils de l'intendant du bâtard de Bourgogne? C'est ce que nous n'avons pu découvrir; mais ce que nous avons vu par un titre certain, c'est qu'il n'était que simple praticien à Château-Thierry, quand il acheta la seigneurie de Rozoy-Gâtebled (*). Sa souplesse envers son suzerain, Jacques de Silly, seigneur de Montmirail, lui donna une grande influence à Château-Thierry et dans les environs. M. de Silly était un grand partisan de la réformation de l'Église, sa verte adjuration au roi devant les États d'Orléans, en 1560, l'avait assez prouvé. Le mot protestantisme n'était pas encore trouvé en 1560; mais, à Château-Thierry et dans les châteaux et petites gentilhommeries, les idées nouvelles pénétraient de plus en plus. Pierre Vitard avait donné des noms forts significatifs à ses trois filles Rachel, Esther et Suzanne; ceci frisait fort la huguenoterie qui, par mépris des saints modernes, retournait aux noms de l'Ancien Testament.

« Château-Thierry, dit M. Poquet, à propos de la Saint-Barthélemy, quoique fortement attaché à la foi catholique, ne voulut pas tremper ses mains dans le sang de ses ennemis ». Cette assertion nous paraît légèrement erronée. S'il n'y eut pas de sang répandu dans ces fatales circonstances, c'est que tous ceux qui étaient à la tête de la magistrature de notre pays, étaient un peu plus ou moins engoués des principes de la réformation.

Pendant, Claude Vitard qui avait de l'ambition pour les honneurs, n'était pas un intrigant. Absorbé dans les plaisirs calmes de l'étude, il oubliait souvent le temps présent pour

(*) Etude Guériot, protocole 1542.

vivre avec les Grecs et les Romains. — Il se passait autour de lui mille intrigues intéressantes, des combats, des guerres civiles, des calamités de tout genre; mais il n'eut jamais l'idée de jeter sur le papier une peinture des tristes moments où il vivait et qui constituerait aujourd'hui un chapitre bien intéressant de notre histoire particulière.

Pour lui, ce qui se passait alors n'était pas l'histoire; on ne regardait comme telle en ce temps que les récits plus ou moins fictifs des Thucydide ou des Xénophon.

Cependant Vitard n'était pas indifférent aux mœurs et aux désordres de son temps: la préface du premier volume qu'il mit au jour le prouve évidemment; c'était un philosophe chrétien et en même temps un bel esprit littéraire. Réformer les mœurs dépravées de son siècle et enrichir notre langue, voilà les deux objets qu'il se proposait dans tous ses travaux.

Je ne voulais pas parler de La Fontaine; mais il existe un si singulier rapprochement à faire connaître entre ses études et celles de Claude Vitard, que je vais manquer à ma parole. A plus d'un siècle de distance, tous deux se sont passionnés pour un auteur italien et l'ont exploité chacun à sa manière: cet auteur, c'est Boccace. Nous connaissons tous, plus ou moins, son « Decamerone », ce livre licencieux fut l'arsenal où notre fabuliste puisa ses meilleurs contes; mais ce que nous savons moins, c'est que ce même Boccace écrivit en latin d'autres contes ou plutôt des histoires tirées de l'antiquité: *De casibus virorum illustrium*. Ces histoires sont loin d'être édifiantes et contiennent des détails peu chastes; cependant ce livre est moral, et la conclusion de chaque histoire tend à démontrer que ceux qui ont vécu dans le vice meurent malheureux.

Claude Vitard ne vit rien de mieux que de traduire cet ouvrage « pour la réformation des mœurs dépravées de notre siècle, et pour que ceux et celles qui liront ce traité en puissent tirer une doctrine qui soit à leur

« salut, et qu'en goûtant, regoûtant et ruminant chaque chapitre, ils en tirent une instruction qui les mène à la vie éternelle. »

Il dédia l'ouvrage à M. Charles de Roussy, évêque de Soissons

Eh bien, Messieurs, de ces deux livres composés à Château-Thierry, tirés du même auteur, les destinées ont été bien différentes.

Les Contes de La Fontaine sont connus dans tout l'univers, tandis que le livre *des Nobles Malheureux* n'est connu dans notre arrondissement probablement que de moi seul, et à Paris, de quelques bibliomanes qui ne l'ont jamais lu, mais qui l'auront acheté pour la reliure ou pour l'antiquité.

Pourtant le livre de Vitard est curieux, je me permets de vous en citer quelques phrases, ne serait-ce que pour vous initier au langage que parlait la belle société de Château-Thierry sur la fin du seizième siècle :

La femme est un mal plaisant et domageable ensemble, dont peu de personnes ont eu la cognoissance avant l'avoir expérimenté.

Après avoir dit que Dieu a mis les femmes en la sujétion des hommes à cause de leur désobéissance, il ajoute qu'elles savent bien reprendre leur empire par toutes sortes d'artifices. Il les énumère :

Et parce qu'elles savent bien que le teint blanc et un peu coloré, les yeux languets graves et verts, les cheveux blonds et dorez, la bouche vermeille, le nez long, le col d'ivoire, s'eslevant droit entre deux espauls rondes et potelées, le sein relevé d'une certaine dureté gemelle et enfleure ronde, les bras de bonne longueur, les mains déliées et les doigts étendus, le corps grêle et le pied petit, peuvent beaucoup; elles mettent tout leur temps et études à ces choses

Voilà quel était alors le type idéal de la jolie femme; il n'est pas moins curieux de lui entendre raconter comment les dames s'y prenaient pour réparer les défauts de la nature; on croirait qu'il a vécu de nos jours :

Les noires savent se faire des cheveux blonds et dorez et faire ceux qui sont tous droits crespes et annez avec le fer chaud, deslar-

gir le front trop étroit, en arrachant du poil, séparer avec les pincettes les sourcils amples et trop près l'un de l'autre et les réduire en forme d'arc, remettre des dents d'ivoire au lieu de celles qui sont tombées, arracher du visage avec du nitre le poil que le rasouer n'auroit sceu oster.

Que sera-ce si ie dy en combien de façons elles agencent leurs blondes tresses, de quelles fleurs elles les ornent, de quels chapeaux de roses et d'œillets et de quels scoffions et austres coueffures garnies d'or et de pierreries elles les embellissent ? . . .

Oh Dieu! la beauté naturelle et la grâce lourde des femmes n'étaient-elles pas suffisantes pour perdre le genre humain sans qu'on y adjousta encores tant de mystères?

Voilà une page de ce *Traité* que Vitard mettait au jour pour corriger les mœurs dépravées de son siècle et mener les gens à la vie éternelle ; on peut douter qu'il ait réussi. Le livre est depuis longtemps oublié. L'œuvre immoral de Boccace, soit dans la langue qu'il a été créé, soit rajeuni par la forme poétique et naïve de notre fabuliste, soit même dans la langue des Anglais ou des Russes, fait le tour du monde. Mais je me hâte de rentrer dans mon sujet.

Le livre de Vitard eut pourtant la vogue du moment, il fut vendu à Paris, chez Nicolas Eve, relieur du Roi, à l'enseigne d'Adam et Eve. Claude Vitard avait déjà publié plusieurs ouvrages, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, mais comme il n'avait osé y mettre son nom, et qu'il ne les cite pas par leurs titres, il serait difficile de les reconnaître aujourd'hui.

Le succès de son *Traité des Mésadventures de personnages signalez* l'engagea à publier les *Faits et Conquestes d'Alexandre*, que dans ses moments de loisir, retiré dans son manoir de Rozoy-Bellevalle, il venait de traduire du grec. Aujourd'hui que les traductions des auteurs de l'antiquité surabondent, nous sommes habitués à regarder comme peu de chose un travail de ce genre. Mais si nous nous reportons en 1580, un auteur grec traduit pour la première fois en notre *vulgaire français*, c'était un événement. Il y avait bien des

traductions latines, mais oser mettre un auteur grec dans la langue de Château-Thierry, de cette Brie pouilleuse si impropre à toute bonne production; Vitard lui-même en était étonné, car il dit : « Je pense, avec bonne raison, que l'on pourra me reprocher l'air grossier et espais de nostre Brie » duquel ma traduction pourroit bien tenir quelque chose. » Son désir d'être utile l'emporta.

Vitard est le père de la littérature grecque dans notre localité. Ce qu'Erasmus avait fait en Allemagne, en Suisse, Ramus à Paris, Vitard le fit à Château-Thierry. Il inspira le goût des lettres comme délassement à sa famille, à ses amis, c'est-à-dire à toute la nombreuse magistrature de Château-Thierry, à tout ce que la ville et le château renfermaient d'hommes distingués.

Le savant Caussard, - Buchon dans sa belle édition du *Panthéon littéraire*, ont dit que Vitard était le premier traducteur français des *Gestes d'Alexandre*, par Arrien. N'ayant pu se procurer l'ouvrage, ils n'en ont point fait la moindre analyse, ni formulé aucun jugement sur notre auteur. Du Verdier, dans sa *Bibliothèque*, est le seul qui dise quelques mots de l'ouvrage de Vitard. Je vais essayer de le faire mieux connaître.

L'historien grec Arrien qui vivait au deuxième siècle de notre ère, imite la simplicité de Xénophon dans ses récits, son style est assez clair et facile. Cependant Vitard abordant pour la première fois ce langage *grégeois* ainsi qu'il le nomme pour le mettre en notre *vulgaire*, n'avait pas alors le secours que nos traducteurs modernes peuvent puiser dans trois ou quatre traductions antérieures qu'ils remanient à leur gré sans produire toujours une bonne traduction.

Vitard, il faut le dire, traduit quelquefois un peu librement, il ne tient pas toujours compte du point placé par l'auteur. Mais ce qui fait de temps en temps le charme de cette liberté dont il use, c'est qu'il traduit le mot grec par une expression

non tirée du dictionnaire grec-français (il n'y en avait pas encore), mais par des expressions des bords de la Marne.

Nous avons comparé la traduction de Chaussart, adoptée par Buchon, comme étant la meilleure ; eh bien, cette traduction est aussi libre, aussi infidèle que celle de Vitard. Il y a plus, quiconque est un tant soit peu initié à notre vieux langage, préférera celle de Vitard comme on préfère toujours la vieille traduction de Plutarque par Amiot à toutes les traductions modernes.

Une seule phrase, Messieurs, comme spécimen, vous montrera l'exactitude de mon assertion.

« Alexandre vient de monter à l'attaque d'une redoute, il est
« arrivé seul sur le mur; ses soldats tremblant pour ses jours
« en le voyant ainsi exposé, se précipitent sur l'échelle pour le
« secourir; l'échelle se brise... »

Arrien dit :

και οι υπασπισται υπαρφοβοι γινομενοι υπερ του βασιλεως σπουδῃ ωθευμενοι κατα την αυτην κλιμαχα, συντριβουσιν αυτην...

M. Chaussart traduit ainsi :

« Cependant les Hypaspites, inquiets de sa personne, se
« précipitent sur les échelles, elles rompent sous le poids.... »

Vitard traduit :

« Quand les Hypaspites, qui enrageoient tous vifs, de voir
« le roy en ce danger..... »

Ceux qui voudront se rendre compte du texte grec verront que ces expressions « inquiets de sa personne » sont un peu pâles pour rendre le grec ; « qui enrageait tous vifs », moins français pour notre époque, est, on le sent, bien plus énergique et rend mieux υπαρφοβοι.

On pourrait faire de nombreuses citations du même genre.

Enfin, pour vous prouver que l'amour de mon sujet ne m'égare pas, je vais vous citer Frédéric Morel, savant helléniste, originaire de notre pays, contemporain de Vitard. Voici

quelques vers latins qu'il fit en l'honneur du traducteur d'Arrien :

In Arrianum et ejus interpretem Gallicum.

Ultimus hic Graiis Pellei fortia Regis
Gesta notis signat : sed non sine numine Divum :
Historicum Gallis primus donavit eundem,
Numinis auspiciis fretus Vitartus amici ;
Ille velut magno delegerat optima acervo,
Eloquioque fideque alios superaverat omnes !
Gallus ut interpres cunctos comprehendat in uno
Gracos, Ausonios, quorum est hic unicus instar.

FED. MORELLUS, F.

J'ai essayé de rendre ces vers latins par quelques vers français, mais le travail étant au-dessus de mes forces, vous voudrez bien, Messieurs, vous contenter de ce que j'ai pu faire.

Sur Arrien et son traducteur français.

Arrien, le dernier, en grec nous raconta,
Les faits les plus brillants du monarque Alexandre
(Croyez qu'en ce travail quelque dieu l'assista).
Vitard vient le premier, à son tour d'entreprendre
(Confiant dans l'appui d'une divinité),
De donner en français l'ouvrage précité.
Arrien, en prenant les faits les plus certains,
Surpassa ses rivaux et toutes leurs histoires ;
Vitard, réunissant en lui seul les deux gloires,
Egale seul ainsi les Grecs et les Latins.

Un poète, du nom de Jean de Courcelles, a aussi fait des vers à la louange de Claude Vitard, au sujet de sa traduction. C'est un sonnet, mais voyez ma franchise, je crois cette fois que la louange est un peu forte. J'ai trouvé peu de renseignements sur Jean de Courcelles, mais je ne serais pas étonné d'apprendre qu'il venait de temps en temps dîner au « guay » manoir de Rozoy (*) et qu'il y était bien reçu.

(*) En effet Jean, seigneur de Courcelles, était, comme Vitard, un serviteur du duc d'Alençon seigneur de Château-Thierry ; Moreri en parle au nom.

Voici le sonnet :

*Au lecteur, sur la traduction d'Arrian, par M. de Witard,
seigneur de Rozoy*

Comme en saison d'esté de Venus la fleur teincte,
Du sang de l'Archerot d'une espine picqué,
Rend son odeur souëf, de chacun souhaité,
Cent et cent mille fois plus que n'est la jacinthe.

En mesme temps, Witard, touché de vive atteincte,
A d'un zèle naïf dextrement imité
D'Arrien les discours, ausquels de vérité
La vie d'Alexandre est, tout au vif, depeincte.

Et de son guay Rozoy, de langage gregeois
Il le produit (lecteur) parlant un pur françois,
D'un stîl aigu et doux ; il en honore France.

France heureuse à tousiours en un million d'esprits
Excellens en sçavoir foisonnans des escrits,
Meslant l'utilité avecques la plaisance.

A. IAN, de Courcelles.

Voilà, Messieurs, les éloges dont Claude Vitard était l'objet en 1584.

Après vous avoir montré à peu près ce qu'était le savant, permettez-moi au moins de vous indiquer ce qu'il était comme homme privé et père de famille :

Claude Vitard avait de ces petites vanités qui ne sont peut-être plus de notre époque ; ainsi il avait doublé le V de son nom, pour le distinguer un peu de la partie de sa famille de Château-Thierry, restée dans la roture.

Vassal un peu servile, il était trop courtisan du seigneur de Montmirel, dont relevait son fief de Rozoy et Belval. Vitard n'avait pas de plus doux souvenir que celui d'avoir été reçu parmi les gentilshommes de Monseigneur de La Rochepot, en son château de Montmirel. La Rochepot était l'âme du duc d'Alençon, seigneur de Château-Thierry, frère unique du roi ; et le roi Henri III pouvait mourir comme ses frères étaient

morts. Il y avait là des perspectives qui doivent faire excuser un peu le servilisme de Vitard.

Jean de Courcelles, connaissait bien le côté faible de son ami ; aussi en tête de son sonnet, publié à la fin du vol. in-4° des *Faits d'Alexandre*, il avait écrit Claude de Vitard avec la particule, et le bon seigneur de Rozoy ne fit pas porter ce « de » illégitime aux errata de son livre.

Dans la préface de ce même livre, Vitard étale un luxe d'érudition très excusable alors, mais qui aujourd'hui serait taxé, à bon droit, de ridicule pédanterie.

A part ces petits travers, Vitard avait les qualités d'un bon père de famille ; il avait épousé, vers 1565, Perette des Carriers, d'une famille riche et honorable de Château-Thierry, mais qui n'était pas arrivée à la noblesse. Il eut plusieurs enfants baptisés dans l'église Saint-Crépin de Château-Thierry (28 mai 1574 et juin 1570).

Il entourait d'une respectueuse affection son vénérable oncle, messire Jacques Lepelletier, chanoine de Soissons, archidiacre de la Brie. Claude Vitard chérissait ses trois sœurs (Rachel, Esther et Suzanne) ; Rachel qui avait épousé Nicole de Vertus, prévôt de Château-Thierry, mourut jeune encore ; son mari mourut quelques années après. Claude Vitard recueillit les enfants de sa sœur, il administra leur bien, il affectionnait surtout Rachel de Vertus, à laquelle il fit épouser Nicolas Josse, jeune homme d'un bel avenir et qui brilla en effet dans la magistrature comme président au présidial de Château-Thierry (1588).

On retrouve dans les registres de baptêmes de Saint-Crépin que Vitard quittait de temps en temps ses auteurs grecs et latins pour venir être le parrain de ses petits-neveux et nièces (acte du 28 sept. 1574).

Vous me pardonnerez, Messieurs, ces détails peut-être trop intimes, mais ils servent à peindre le caractère.

Je ne peux terminer cette étude sans citer au moins les

X

noms des principaux membres de cette famille, qui a fait honneur à notre arrondissement.

Le nom de Jean Vitard, gouverneur de Neuilly-Saint-Front, a droit à la postérité. Il ne méritait pas d'être estropié comme il l'a été par Carlier, dans son *Histoire du Valois*, qui le nomme Citart en prenant un V gothique pour un C. C'est ce gouverneur qui défendit si vaillamment Neuilly, en 1544, contre les troupes de Charles-Quint. Au milieu de nos désastres ce fut le seul fait de résistance heureuse que l'on puisse signaler. Aussi le roi François I^{er} en témoigna toute sa joie et sa gratitude aux habitants de Neuilly.

François Vitard, en 1572, était lieutenant-criminel de robe courte à Château-Thierry.

N'oublions pas non plus Vitard, le cousin-germain et le protecteur de Racine à son début dans la carrière des lettres. — On possède plusieurs lettres que Racine lui adressa. — Il était né à La Ferté-Milon (*).

Augustin Vitard fut lieutenant de la prévôté en 1624.

Nicolas Vitard, dit M. Hébert, a été le fondateur de notre hôpital-général vers 1723 ; il donna cinquante mille francs en faveur des vieillards, qu'il réunit aux petits orphelins. Cet hôpital était établi près de la Vieille Madeleine.

Ce Nicolas Vitard était seigneur de Brasles, où il résidait avec sa fille.

Les armes des Vitard de Château-Thierry, inscrites au grand armorial de d'Hozier, sont : *de sable au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même.* — On doit les retrouver dans notre arrondissement, car divers membres de cette famille ont été seigneurs de Saint-Gilles, Macogny, Brasles, Rozoy-Bellevalle, etc.

A. DE VERTUS.

(*) M. Lecomte dans son *Histoire de La Ferté-Milon*, a donné une bonne petite biographie de cet homme remarquable.